



#### CONSEIL MUNICIPAL - Séance du 3 mars 2015

#### **Membres présents :**

Yves DURBET, Danielle BOCHET, François ANDRE, Michel FRUMILLON, Claude REYNAUD, Sabine BAROU-MORRUGARES, Sarah BLAIX, Marie-Claude DARBEL, Sophie BENEDETTO, Alain DOMINJON, Patrick ALLARD, Isabelle DURIEUX.

Membres représentés: Ludovic GROS (procuration à Sarah BLAIX), Brigitte NUER (procuration à Danielle BOCHET), Michel FERRARIO (procuration à Yves DURBET).

Le compte rendu du conseil municipal du 18 novembre 2014 est approuvé à l'unanimité.

Secrétaire de séance : Michel FRUMILLON

#### Ordre du jour

- 1- Comptes de gestion 2014 de la commune et du service de l'eau et de l'assainissement,
- 2- Comptes administratifs 2014 de la commune et du service de l'eau et de l'assainissement,
- 3- Affectation des résultats 2014 de la commune et du service de l'eau et de l'assainissement,
- 4- Vote des taux d'imposition 2015,
- 5- Budgets primitifs 2015 de la commune et du service de l'eau et de l'assainissement,
- 6- Attribution de subventions 2015.
- 7- Adhésion au groupement de commandes pour l'agenda d'accessibilité programmé des ERP avec la Communauté de Communes Cœur de Maurienne
- 8- Projet de participation de la SOREA dans la SAS IDWATT et dans la SCI Led&Co
- 9- Droits de préemption,
- 10- Personnel communal,
- 11- Questions et informations diverses.

#### 1 et 2- Compte de gestion et compte administratif 2014 du service de l'eau et de l'assainissement

Danielle BOCHET présente les comptes 2014 du service de l'eau qui s'élèvent à:

#### **Section d'exploitation**:

Dépenses : 103 023,44 € Recettes : 103 313,15 € Soit un excédent de : 289,71 €

#### Section d'investissement :

Dépenses : 159 689,49 € Recettes : 305 731,39 € Soit un excédent de : 146 041,90 €

Résultat de clôture excédentaire de : 146 331,61 €.

Votes : 14 Pour (Monsieur le Maire étant sorti lors du vote du compte administratif 2014).

#### Compte de gestion et compte administratif 2014 de la Commune

Danielle BOCHET présente les comptes 2014 de la commune qui s'élèvent à :

#### Section de fonctionnement :

Dépenses : 599 707,30€ Recettes : 1 413 920,93 € Soit un excédent de : 814 213,63 €

#### Section d'investissement :

Dépenses : 1 262 497,14 € Recettes : 623 277,42 €

Soit un déficit de : 639 219,72 €

Résultat de clôture excédentaire de : 174 993,91 €

Votes : 14 Pour (Monsieur le Maire étant sorti lors du vote

#### 3- Affectations des résultats

Danielle BOCHET propose les affectations suivantes :

Service de l'eau et d'assainissement : L'excédent d'exploitation de 289,71 € est reporté en recette d'exploitation sur 2015.

Vote: 15 Pour

**Commune :** L'excédent de 814 213,63 € en fonctionnement est reporté en recettes d'investissement pour 639 219,72 € et en recettes de fonctionnement pour 174 993,91 € sur 2015.

Vote: 15 pour

#### 4- Taux d'imposition 2015 des taxes directes locales

Monsieur le Maire propose de ne pas modifier les taux d'imposition pour 2015, soit :

Taxe d'habitation: 6,98 % Taxe foncière sur le bâti: 10,26 % Taxe foncière sur le non bâti : 55,42 %

Vote: 15 Pour

#### 5- Budgets primitifs 2015

Danielle BOCHET rappelle les réunions successives des commissions des travaux et des finances, et présente les propositions de budgets primitifs 2015.

#### Service de l'eau et d'assainissement

Section d'exploitation équilibrée :

Dépenses : 110 671,21 € et Recettes : 110 671,21 €

Section d'investissement en suréquilibre :

Dépenses : 73 816,32 € et Recettes : 209 967,33 €

Vote: 15 Pour

#### Commune

Section de fonctionnement équilibrée:

Dépenses : 1 116 622,91 € et Recettes: 1 116 622,91 €

Section d'investissement équilibrée :

Dépenses : 1 535 978,58 € et Recettes : 1 535 978,58 €

Vote: 15 Pour

Dans un contexte de rigueur financière, la tâche des commissions travaux et des finances, étendues à tous les conseillères et conseillers municipaux, a porté sur trois objectifs :

\* Stabilité de la fiscalité locale \* Maitrise des dépenses de fonctionnement \* Maintien d'un niveau d'investissement élevé

Avec une baisse des dotations de l'état de -23 000 Euros cumulée à une augmentation des prélèvement de 40 080 Euros pour abonder le Fond de Péréquation Intercommunale et Communale, ce sont 63 000 Euros qui disparaissent de notre budget communal. Cela se traduit par une volonté de maintenir un niveau de service à la population équivalent et par une continuité des investissements engagés :

- Route de la Cascade (aménagement de sécurité, paysagé, rénovation des réseaux)
- Chalet de la Platière
- Viabilisation secteur Croix Saint Grat
- Viabilisation secteur Sur les Guez

mais également par des investissements nouveaux :

- Aménagement des garages communaux (sur le site de l'ancienne scierie)
- Travaux de sécurisation de la Chapelle de l'Echaillon (vocable Saint Pancrace)
- Amélioration de l'éclairage public rue du Four et rue St Martin

Puisque nous pouvons avoir quelques financements issus de la vente de patrimoine communal, le conseil municipal souhaite rénover et entretenir le reste des bâtiments communaux.

Soutien également important du secteur associatif communal et extérieur à la commune.

Les ajustements financiers sont faits sur le budget investissement qui reste conséquent mais insuffisant pour porter tout ce que nous souhaiterions faire et reporter à plus tard certains financements.

Principaux investissements votés pour 2015	Budget Communal		Budget Eau et assainissement	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Compteurs d'eau			9 000 €	
Logiciels (gestion des salles et gestion des inscription du périscolaire, de la cantine et des TAP)	3 600 €			
Travaux et terrains route de la Cascade	75 000 €		25 000 €	47 000 €
Rénovation Chapelle de l'Echaillon	30 000 €			
Équipement du cimetière	10 000 €			
Divers travaux bâtiments communaux	10 000 €			
Cession de la Fruitière à un particulier		45 000 €*		
Divers travaux de voirie	20 000 €			
Protection des berges		160 000 €		
Chalet de la Platière	50 000 €	73 000 €		
Garage communal	370 000 €	88 000 €		
Travaux Croix Saint Grat	70 000 €		3 000 €	
Viabilisation Sur les Guez	70 000 €		18 000 €	

#### 6– Attributions de subventions 2015

Danielle BOCHET présente les propositions d'attributions de subvention de la commission des finances :

#### Association « Le Colporteur »

\* Organisation du Salon du Livre : 4 000 € \* Emploi chargée de mission : 8 200 €

Vote: 14 Pour (Michel FRUMILLON ne prend pas part

au vote)

#### Association Communale de Chasse Agréée

Suite aux travaux de remise en état de chemins réalisés par les membres de cette association, il est proposé de leur allouer la somme de : 1 200 €

Vote: 14 Pour (Claude REYNAUD ne prend pas part au vote)

#### **Associations sportives et culturelles**

La commission des finances a proposé de reconduire le mode d'attribution de subventions aux clubs sportifs et culturels, soit la somme de 40 € par jeune scolarisé résidant à Hermillon.

\* Club des sports de Montricher : 80 €

\* Le Pied à l'Etrier : 120 €

\* Les Bleuets de Maurienne : 200 €
\* Nautic Club Mauriennais : 200 €

\* MLD VTT : 120 €
 \* UAM : 160 €
 \* CAM Rugby : 80 €

Vote: 15 Pour

#### **Associations diverses**

Suite à un grand nombre de demandes de diverses associations, la commission des finances a décidé de subventionner uniquement l'APEI pour un montant de 400 €.

Vote: 15 Pour

7- Adhésion au groupement de commandes pour l'agenda d'accessibilité programmé des Etablissements Recevant du Public (ERP) et des Installations Ouvertes au Public (IOP) avec la Communauté de Communes Cœur de Maurienne

Monsieur le Maire informe le conseil qu'un diagnostic est en cours de réalisation et propose d'adhérer au groupement proposé par la CCCM pour rédiger un agenda de programmation des réalisations à effectuer.

Vote: 15 pour

#### 8- Projet de participation de la SOREA dans la SAS IDWATT et dans la SCI Led&Co

Monsieur le Maire informe le conseil que l'avis de la commune d'Hermillon (actionnaire de SOREA) est demandé. Cette société souhaite élargir son activité en créant la SAS IDWATT pour la commercialisation d'appareils d'éclairage à LED importés de Chine. Elle souhaite acquérir un bâtiment afin d'héberger cette nouvelle activité et de créer la SCI Led&Co pour se faire.

Vote: 4 Pour - 7 Contre - 4 Abstentions

#### 9 - Droits de préemptions

Danielle BOCHET présente deux dossiers dont les parcelles sont en cours d'aliénation et propose de ne pas exercer le droit de préemption communal. Il s'agit des parcelles :

- \* Le Nezet ZB70 (878 m²) Vote: 15 Pour
- \* Trois Noyers ZA105 (217 m²) et ZA1114 (636 m²) Vote 14 Pour (1 sorti pendant la délibération)

#### 10 - Personnel communal

Yves DURBET rappelle au conseil municipal que le personnel communal perçoit une prime nommée « indemnité d'administration et de technicité » dont il convient d'uniformiser les modalités de versement entre tous les services.

Vote 15 Pour

#### 11- Questions et informations diverses

**Yves DURBET** revient sur les évènements des 27 et 28 décembre 2014. Il remercie toutes les personnes étant intervenues spontanément et bénévolement pour aider les sinistrés de la route

Bernard MONTAZ ayant participé au Rallye du Dakar, a envoyé à la mairie une carte postale sympathique de Dakar et salue amicalement les Hermillonins.

Danielle BOCHET informe qu'une modification des horaires des rythmes scolaires mis en place à la rentrée 2014 est envisagée par le RPI. Le projet s'oriente sur un regroupement des 3h de Temps d'Activités Périscolaires le vendredi après-midi en lieu et place des 45 minutes les lundi, mardi, jeudi et vendredi en fin de journée. Une demande conjointe des Maires du RPI, après validation par le Conseil d'Ecole vient d'être déposée auprès de l'Education Nationale. A suivre.

#### Aides proposées par le Centre Communal d'Action Sociale d'Hermillon

\* Voyages scolaires pédagogiques :

Un voyage par année scolaire financé à hauteur de 35 €.

\* Adhésion d'un enfant âgé de 5 à 15 ans à un club ou une association de type culturel, sportif ou artistique :

L'aide annuelle est calculée en fonction du quotient fami-

Les Dossiers sont à demander au secrétariat de mairie.



#### Rassemblement des Costumes

Cette année, il aura lieu Dimanche 28 juin 2015 À Valloire

Nous vous rappelons que la Commune d'Hermillon possède deux costumes qui peuvent être mis à disposition des personnes souhaitant participer à cette manifestation.

Si vous êtes intéressé, vous pouvez contacter la mairie d'Hermillon au 04-79-64-27-72 afin de réserver les costumes.

#### Plan d'Accueil et d'Hébergement : Appel aux bénévoles

Les importantes chutes de neige des 27 et 28 décembre 2014 ont conduit la commune d'Hermillon à héberger de nombreux « naufragés » de la route.

En cas de nouvel évènement de ce type, la Commune souhaite optimiser la mise en place de l'hébergement d'urgence et compléter son Plan Communal de Sauvegarde.

Les personnes volontaires pour aider et/ou accueillir les voyageurs en difficulté peuvent se faire connaitre en mairie afin d'être inscrits sur la liste des bénévoles à contacter en cas de nécessité.

Contact Mairie: 04-79-64-27-72

#### Horaires de la bibliothèque

Lundi de 16h30 à 18h30 Vendredi de 15h30 à 18h30

#### Horaires de l'espace multi-média

Lundi de 14h à 18h30 Mardi de 14h à 15h30 Jeudi de 14h à 16h Vendredi de 15h30 à 18h30

#### **Elections Départementales**

\* 1er tour : 22 mars 2015 2ème tour : 29 mars 2015

Le bureau de vote sera ouvert de 8h à 18h. (Salle des Echos à la salle polyvalente)



#### COUPURE D'ÉLECTRICITÉ

ERDF nous informe qu'une coupure d'électricité aura lieu :

#### MARDI 24 MARS de 8h30 à 11h45 et concernera :

\* Place du Four : n°73, 66, 84 et 90

\* Route de la Cascade : n°859, 915, 946, 967, 710, 720, 750, 842, 906, 946 à 950, 968, 1010, 1040 et 1080

\* Route de Parapet : n°15, 25, 49, 59, 89, 36, 66, 82

\* Rue du Nezet : n° 27, 93, 133, 141, 165, 10, 34, 58, 72, 76, 88, 102, 114, 115, 116, 120, 138.

\* Route de Montandré : n°90, 15, 22, 23, 24

\* Chemin Château Feuillet: n°35

#### Bilan Qualité 2014



Nombre de conformité : 8 sur 8 analyses. Limites de qualité : absence de germes/100ml

Eau de bonne qualité bactériologique.



Valeurs mesurées : mini. : 5 % - maxi. : 5 % Références de qualité maxi. : aucune

Eau douce.

### WITRY,

Valeurs mesurées : mini. : 1 mg/L - maxi. : 1 mg/L Limites de qualité maxi. : 50 mg/L

Eau contenant peu ou pas de nitrates.

#### D'où vient l'eau que vous consommez?

Votre réseau : HERMILLON CHEF-LIEU appartient à : MAIRIE DE HERMILLON est exploité par : MAIRIE DE HERMILLON

Origine de l'eau : vous êtes alimentés par le captage :

LES ROCHES

Traitement : Votre eau est distribuée sans traitement



Valeurs mesurées : mini. : 0,02 mg/L - maxi. : 0,02 mg/L Limites de quaîté maxi. : 1,5 mg/L

Eau peu fluorée.



aleurs mesurees : mini. : 0,000 µg/l - maxi. : 0,000 µg/l Limites de qualité maxi. : 0,5 µg/l

> Absence de pesticides pour les paramètres mesurés.



Tous les résultats pour les autres paramètres mesurés sont conformes aux limites de qualité

#### hos conclusions

L'eau distribuée au cours de l'année 2014 a été de bonne qualité bactériologique. Elle est restée conforme aux limites de qualité fixées par la réglementation en vigueur pour les paramètres chimique recherchés.



Une mallette avec plusieurs appareils de mesure pour être sensibilisé sur la performance de son logement



## Le Thermokit permet de :

- visualiser les ponts thermiques de votre habitation grâce à la caméra thermique.
  - mesurer les consommations de vos appareis électroménagers avec le vua ttrn être.
- évaluer la luminosité des pièces à vivre de votre maison avec le luxmètre.
  - connaître les mesures exactes de votre logement avac le té lémêtre,
     déterminer les débits des points d'eau avec le débit mêtre.

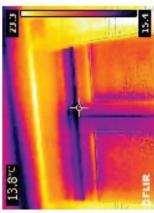
Conditions materielles : 1e Thermost est prese sous conditions (adhésion à l'ASDER -206- et chêque de cauton demandé) par l'ASDER pour une durée de quelques jours sur réservation Contact: Damien SIBUE - 06 19 59 27 96



# Analyse des mesures réalisées avec un conseller info Energie de l'ASDER

La lecture des clichés de la caméra thermique est complexe et nécessite expertise et habitude.





Aussi, un rendez-vous avec un conseiller de l'ASDER est systématiquement proposé au retour du Thermokit afin d'analyser avec vous vos mesures. Vous visualisarez les défauts et points particuliers de votre construction et le conseiller vous indiquera des préconisations pour en amélioren la performance thermique. RDV lors des permanences décentralisées de l'ASDER au CAR à St Jean de Maurierne (12 mars, 26 mars et 9 avril après-midi).



L'interprétation n'est pas toujours variables ayant un impact sur les du fait de Mises en garde aksee

- · la température de surface de l'objet réglage de l'échele température de la caméra 0
- il existe une grande différence par exemple entre le bole, le métal et la · l'émissivité du matériau de surface
  - l'angle d'incidence du rayonnement sur l'objectif
- · les conditions métécnologiques avant of pendant les prises : il faut un scart de l' intrest de 15 " minimum